



TRIMESTRIEL - JUIN 2010 - N° 33

# LA LETTRE

DE  
LA

# SPA

Lettre aux Donateurs et aux Adhérents de la Société Protectrice des Animaux

## La SPA au service des plus démunis

L'une des missions de la SPA est de permettre à un public aux faibles revenus, ou en grande précarité, d'accéder aux soins nécessaires à la vie de leur animal.

La SPA remplit cette mission grâce à ses 12 dispensaires et assume la charge financière de ces structures.

Elle lutte ainsi contre l'abandon, permettant à des maîtres, souvent en plein désarroi, de conserver et soigner leurs compagnons, derniers remparts contre la solitude.

Il entre dans ma mission de mettre en place des procédures qui doivent favoriser une meilleure utilisation des dons dans les refuges et les dispensaires.

Sachez que je m'y emploie.

En 2010, l'Association répondra à l'augmentation de la demande de consultations avec votre soutien.

Les actions de la SPA sont le reflet de l'engagement de ses adhérents et sympathisants à travers leurs dons.

Merci encore à vous.

**Maître Michèle LEBOSSÉ**  
Administrateur provisoire  
de la SPA



► Vaccination, mesure, yeux, toux, pelade... les motifs de consultation sont très variés. Vétérinaires et assistants dispensent les soins nécessaires.

## Dispensaires de la SPA : un rôle vital face à la précarité sociale

Créés en 1982, les dispensaires de la SPA permettent aux personnes dans le besoin, que ce soit à titre temporaire ou durable, de faire soigner leurs animaux.

Personnes âgées touchant une faible retraite, étudiants, familles frappées de plein fouet par le chômage, personnes sans abri... le nombre de ceux qui doivent vivre en comptant chaque euro ne cesse de grandir.

Faire face aux frais de vie est déjà un défi quotidien pour eux. Aussi, lorsqu'il faudrait faire examiner un kyste suspect sur le flanc de leur chien, mettre à jour les vaccins ou faire stériliser leur chatte, engager une telle dépense s'avère impossible.

Certains ne le savent pas, mais à Toulon, à Lyon, à Orléans, à Paris, à Perpignan... les 12 dispensaires de la SPA sont là pour les accueillir. ►

## En Bref...

### Les 12 dispensaires SPA



■ Le dispensaire de Grenoble inaugure ses nouveaux locaux durant l'été 2010.

L'aménagement et les travaux, dont le coût s'élève à 380 000 €, ont été financés grâce à un legs. Le budget de fonctionnement, de l'ordre de 240 000 € par an, est assuré par la SPA.

Employant 5 personnes, ce dispensaire réalise environ chaque année 6 200 actes.

■ Autre dispensaire à bénéficier de nouveaux locaux : celui du Petit Quevilly près de Rouen. L'ouverture a eu lieu au printemps 2010. Le coût total de l'opération est de 540 000 €. Chaque année, les 6 salariés dispensent en moyenne 7 300 actes.

### → Non aux abandons

Cet été encore, la SPA se mobilise : au moment des vacances, des dizaines de milliers de chiens et de chats sont abandonnés par des maîtres sans cœur et sans scrupules. La France détient en la matière un triste record : championne d'Europe des abandons ! Si vous êtes témoin de l'abandon d'un animal, merci de le signaler en appelant la SPA au 01 43 80 40 66.

► La SPA défend le droit à la santé pour tous les animaux. Carole, responsable administrative du dispensaire de Paris, accueille avec chaleur maîtres et animaux, et récoiffe les visiteurs après l'intervention.



De l'ouverture des portes à 8 h 30 jusqu'à leur fermeture à 16 h 30, les visites s'enchaînent à un rythme intense.

### Des journées bien remplies pour les équipes des dispensaires

"Nous recevons entre 100 et 150 personnes par jour venant de toute l'Île-de-France. Nous avons à peine le temps de déjeuner" raconte Carole Croville, qui travaille au dispensaire de Paris, situé dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement. L'équipe compte un vétérinaire à plein temps et deux à mi-temps, trois assistantes et une personne de ménage. "À 8 h 30, nous accueillons et préparons les chattes à stériliser et nous commençons les anesthésies et les interventions dès l'arrivée du vétérinaire. Chaque matin, nous stérilisons environ une quinzaine de chats et de chattes avec le centre de stérilisation et deux fois par semaine c'est le tour des chiennes. Tous les animaux sont obligatoirement identifiés par tatouage ou puce électronique. En parallèle, le reste de l'équipe assure les consultations... Enfin, à la fermeture, nous remplissons les formalités administratives."

### Une triple mission : sociale, sanitaire et pédagogique

"Au dispensaire, nous ressentons les effets de la crise depuis plus d'un an et

cela s'aggrave" s'inquiète Carole. "Notre public est très varié : des personnes âgées aux moyens modestes qui ne peuvent plus aller chez leur vétérinaire, d'autres qui ont récupéré beaucoup d'animaux et n'arrivent plus à faire face, des chômeurs, des personnes sans abri..." Le dispensaire est entièrement financé par la SPA : l'ensemble du personnel est salarié de l'association et le budget de fonctionnement est étudié tous les ans. Tous les actes prodigués dans les dispensaires le sont de façon gratuite. Souvent, Carole propose un accord donnant-donnant : "nous voulons bien continuer à soigner votre animal, mais à une condition : que vous le fassiez stériliser". La stérilisation est en effet le cheval de bataille de la SPA : une chatte peut donner naissance à 12 chatons par an, qui eux-mêmes se reproduisent etc.

Pour les chirurgies importantes, le dispensaire envoie les visiteurs au service du Legs Debat (voir au dos) : un dossier est alors constitué pour le financement des frais et l'animal orienté vers un vétérinaire. La SPA aide, sur justificatifs, ceux qui n'ont pas les moyens de consulter directement les vétérinaires.

Merci de soutenir notre action ! ■

# A Brugheas, près de Vichy, la SPA emménage dans un nouveau refuge



Le 1<sup>er</sup> avril dernier, l'équipe de la SPA à Brugheas et tous ses pensionnaires ont quitté les anciens locaux pour un nouveau refuge, au lieu-dit "Les Taureaux". Le responsable, Patrick Labega, nous fait faire le tour du propriétaire... "Le site est très agréable et plus accessible que le précédent. Nous sommes à 9 km au sud de Vichy sur la D 1093. Le refuge est installé sur 1,5 ha. Nous disposons d'un parking et d'une voie d'accès goudronnée ce qui incitera à venir nous voir en toute saison. Les bâtiments ont été pensés pour offrir un maximum de bien-être aux animaux et au personnel."

## Des chenils innovants

Ce nouveau refuge se compose de 3 chenils pouvant accueillir 90 chiens et d'une chatterie qui jouxte le bâtiment administratif. Chaque chien dispose d'une petite cour et d'une terrasse qui favorisent le contact avec les visiteurs. La niche, chauffée et intégrée dans le bâtiment, se

trouve au fond. "Ce nouveau système devrait nous permettre d'avoir une plus grande sérénité lors des pics de froid en hiver", reprend Patrick Labega, "nous testons également un nouveau système de nettoyage automatique par becs aspergeurs. Ce système devrait simplifier la tâche de nos 7 agents animaliers."

## De l'espace et de la verdure

"Les chiens disposent par ailleurs de deux parcs de détente pour se défouler. Quant aux 70 chats, ils sont regroupés en petites collectivités de 10 à 15 individus dans un bâtiment à l'entrée. Chaque groupe a sa courrette extérieure et une étendue a été plantée en gazon."



## Un reportage bientôt sur M6

"Une équipe de "66 minutes" a filmé le déménagement. Ce reportage montrera tout ce qui est accompli avec l'aide des salariés, des bénévoles et des donateurs". La date de diffusion n'est pas encore fixée, surveillez votre programme TV ! ■

## En Bref...

■ Le refuge de Cholet (49) a été victime de visiteurs dans la nuit du 14 au 15 avril : 4 chiens ont disparu. 3 ont été retrouvés mais manque encore à l'appel un chiot labrador. Sa photo est sur notre site Internet. Si vous disposez d'informations, merci de contacter le refuge de Cholet 02 41 71 99 99.

■ Le refuge de Valdelancourt en Haute-Marne a organisé les 9 et 10 avril derniers une collecte. Le public a été très généreux : 681 sacs de croquettes, 890 boîtes de nourriture pour chiens et pour chats. RDV dès novembre à Chaumont pour une nouvelle collecte.

■ Le Service des Délégués recrute des délégués-enquêteurs bénévoles chargés d'effectuer le suivi des animaux adoptés dans nos refuges. Si vous souhaitez vous investir pour la cause animale, le dossier de candidature est disponible sur [www.spa.asso.fr](http://www.spa.asso.fr) ou sur demande au 01.43.80.88.26.

## Les actualités

### → Voiture au soleil : votre animal peut être en danger !

Faites passer le message à vos proches. La température dans un véhicule en plein soleil peut atteindre 70° ! Et si votre animal y est enfermé, il peut mourir en 30 minutes. Aussi, prenez vos précautions :

- Stationnez à l'ombre et gardez à l'esprit que le soleil tourne.
- Laissez deux vitres opposées entrouvertes.
- Installez-lui une gamelle d'eau.

### → Grand succès pour les "Portes Ouvertes 2010"

Les 8 et 9 mai derniers, vous avez été très nombreux à vous rendre dans les 55 refuges de la SPA.

535 chiens et 263 chats ont été adoptés.

Merci à tous et rendez-vous aux portes ouvertes en Octobre !



## Grâce aux legs, la SPA continue à veiller sur vos animaux



**V**ous vous inquiétez pour le sort de vos animaux, lorsque vous ne serez plus là ? Vous ne savez pas vers qui vous tourner ? Vous pouvez faire confiance à la SPA pour en prendre soin et respecter vos dispositions testamentaires.

Léguer ses biens à la SPA, c'est le choix qu'avait fait Madame G. Lors de la tempête Xynthia, en février, elle est décédée dans des conditions tragiques, en compagnie

de ses trois chats. Mais sa jument Ibiza a survécu. Des voisins et amis, qui avaient beaucoup d'affection pour Madame G., ont accepté de prendre en charge cette jument après le drame.

La SPA, nommée légataire par Madame G., a réservé une partie du legs pour les frais de pension d'Ibiza, afin qu'elle reste dans son cadre de vie.

Vous aussi, en faisant un legs à la SPA, vous avez la garantie que votre patrimoine sera bien utilisé et que vos dernières volontés concernant vos animaux seront appliquées à la lettre.

Pour plus d'information, contactez Ingrid Fontaine, responsable Donations et Legs au 01 43 80 76 56 ■

## Le Pôle Protection Animale

**I**l a pour mission principale d'aider les animaux errants. Le Pôle Protection Animale apporte aux particuliers et aux associations s'occupant d'animaux abandonnés des aides pour l'alimentation et la stérilisation, dans les secteurs où la SPA ne dispose pas de refuge.

■ Avant d'accorder une aide, le Pôle envoie un délégué-enquêteur sur place pour s'assurer des conditions de vie des animaux. S'il existe un refuge dans le département, c'est lui qui constitue le dossier. Sur chaque site, la "nourricière", personne en charge des animaux, devient l'interlocuteur permanent. Par la suite, les animaux sont envoyés, si besoin, dans un dispensaire SPA ou chez un vétérinaire, pour être stérilisés.

Chaque mois, le Pôle Protection Animale finance 5 800 € de croquettes et 11600 € d'aides vétérinaires en majorité des stérilisations et identifications de chats libres.

■ Par ailleurs, grâce au Legs Debat, la SPA peut être amenée à financer une partie des chirurgies lourdes. L'aide se fait sur dossier, après étude des revenus. Elle se révèle souvent être un soutien précieux pour les personnes aimant leur animal mais ne pouvant parfois assumer des dépenses imprévues.

■ Stéphanie GABRIEL pour le Pôle Protection Animale et le Legs Debat  
Tel : 01 43 80 88 29 ■



## En Bref...

### → Les dispensaires SPA en chiffres

- 60 personnes assurent l'activité des 12 dispensaires dont 23 docteurs vétérinaires
- Budget annuel pour les soins\* : 3 000 000 € dont - 800 000 € de médicaments - 100 000 € de matériels et consommables
- Nombre d'actes vétérinaires : Environ 160 000\*

\*Chiffres estimés pour 2010



### → Numéros utiles

Centre anti-poison de Lyon  
(24 h / 24) :  
04 78 87 10 40

Centre anti-poison de Nantes  
(24 h / 24) :  
02 40 68 77 40

SPA Secours Animalier  
Si vous trouvez un animal blessé en région parisienne :  
01 47 99 59 33

Animaux perdus, trouvés ou volés tatoués

Pour les chiens  
Société Centrale Canine :  
01 49 37 54 54

Pour les chats  
Fichier National Félin :  
01 55 01 08 08

Dans tous les cas, votre mairie pourra vous transmettre les coordonnées des fourrières.



Société Protectrice des Animaux

39, boulevard Berthier - 75847 Paris Cedex 17 - Tél 01 43 80 40 66 - [www.spa.asso.fr](http://www.spa.asso.fr)

Directeur de la publication : Maître Michèle Lebossé - Conception et Réalisation : Mediaprismgroup